

Image not found or type unknown



# Renouvellement de titre de séjour Entrepreneur profession libérale

Par **Viaduc**, le **13/09/2023** à **20:41**

Bonjour,

Je souhaite effectuer un renouvellement de titre de séjour Entrepreneur profession libérale.

Cependant, je ne suis pas à jour de paiement de la TVA, et donc ne suis pas en mesure de fournir une attestation de régularité fiscale à la préfecture.

Pourriez vous me dire si je pourrais néanmoins déposer la demande, et régulariser la TVA plus tard sans encourir un refus par la préfecture ? Ou alors devrais obligatoirement être à jour de cet impôt avant de déposer la demande en préfecture ?

Merci de vos réponses